

# Les Prestations

## Option Tulipe Orange

La gamme Tulipe est construite afin de vous proposer la complémentaire santé qui vous correspond. Selon vos besoins et votre budget, vous pouvez opter uniquement pour la base **Mocen** ou bien y ajouter une option **Tulipe** afin de profiter de garanties encore plus performantes.

Vous avez toute liberté de changer la formule qui vous convient et ce, à tout moment de la durée de vie du contrat unissant votre structure à notre mutuelle.

Si vous avez besoin que l'on vous accompagne pour déterminer la formule la plus adaptée ou que vous ayez une quelconque question concernant la gamme **Tulipe**, n'hésitez pas à nous contacter au **01 42 36 71 42**.

% exprimés sur la base des remboursements du régime général de la Sécurité sociale Les taux exprimés incluent la part Sécurité sociale	Base MOCEN	Option Tulipe Orange		Limites et conditions de versement
<b>FRAIS COURANT</b>				
HONORAIRES MEDICAUX	100 %		+50 %	Inclus l'ensemble des honoraires médicaux et auxiliaires médicaux
HONORAIRES CHIRURGICAUX	100 %		+100 %	
FRAIS ANNEXES (transport, indemnités de déplacement, majoration nuit et dimanche), IMAGERIE MEDICALE et ANALYSES LABORATOIRES	100 %		+50 %	
PHARMACIE	100 %		-	
MEDICINES DOLUDES (Ostéopathie, homéopathie, chiropracteur, acupuncture)	-		25 €	Forfait par séance, 5 séances par année civile
<b>HOSPITALISATION</b>				
FORFAIT JOURNALIER	illimité		-	Sauf en psychiatrie : 30 jours par année civile
CHAMBRE PARTICULIERE	-		50 €	30 jours par année civile en médecine et psychiatrie, 90 jours en chirurgie
FRAIS D'ACCOMPAGNANT	-		20 €	Dans la limite de 30 nuitées par année civile
<b>MATERNITE</b>				
FRAIS DE MATERNITE OU D'ADOPTION	-		200 €	Versement conditionné à l'adhésion de l'enfant à la mutuelle
<b>DENTAIRE</b>				
SOINS	100 %		+50 %	
PROTHESES	100 %		+250 %	Dans la limite de 2000 euros par an civile à partir de la pose de la première prothèse
IMPLANTOLOGIE	-		250 €	Forfait par année civile
ORTHODONTIE	100 %		+200 %	
<b>OPTIQUE</b>				
LENTILLES OU VERRES DE CONTACT	100 %		+150 €	1 forfait par année civile
MONTURE	100 %		+150 €	1 forfait par année civile
VERRES SIMPLES	100 %		+150 €	1 forfait par année civile
VERRES PROGRESSIFS	100 %		+300 €	1 forfait par année civile
CHIRURGIE REFRACTIVE	-		300 €	1 forfait par œil et par année civile
<b>PROTHESES</b>				
AUDIO-PROTHESE	100 %		+300 €	Par appareil et par année civile
APPAREILLAGE	100 %		+300 €	1 forfait par année civile sous réserve de prise en charge par le régime obligatoire

# Exemples de remboursements

## Option Tulipe Orange (dans le cadre du parcours de soins)\*\*

Ex. 1

### Généraliste

La base de remboursement de la Sécurité sociale est de : 23 €

**Remboursement Sécurité sociale  
+ Mocen**

Dans la limite des dépenses engagées et jusqu'à

Option  
**Tulipe Orange**

34,50 €\*

Ex. 2

### Spécialiste (hors majoration)

La base de remboursement de la Sécurité sociale est de : 23 €

**Remboursement Sécurité sociale  
+ Mocen**

Dans la limite des dépenses engagées et jusqu'à

Option  
**Tulipe Orange**

34,50 €\*

Ex. 3

### Optique

**Pour une monture avec des verres progressifs  
Remboursement Sécurité sociale  
+ Mocen**

Dans la limite des dépenses engagées et jusqu'à

Option  
**Tulipe Orange**

100 % du tarif  
Sécurité sociale  
+ forfait annuel 450 €

Ex. 4

### Hospitalisation

Aucune prise en charge de la Sécurité sociale

(prix du forfait 18 € / jour en médecine générale et 13,50 € / jour en psychiatrie)

**Remboursement Mocen**

Option  
**Tulipe Orange**

Illimité sauf 30 jours  
en psychiatrie

Ex. 5

### Dentaire

La base de remboursement de la Sécurité sociale est de 107,50 €  
pour une prothèse de type SPR 50

**Remboursement Sécurité sociale  
+ Mocen**

Dans la limite des dépenses engagées et jusqu'à

Option  
**Tulipe Orange**

376,25 €

Ex. 6

### Orthodontie

La base de remboursement de la Sécurité sociale est de : 193,50 € / semestre

**Remboursement Sécurité sociale  
+ Mocen**

Dans la limite des dépenses engagées et jusqu'à

Option  
**Tulipe Orange**

580,50 €

Ex. 7

### Audio-Prothèse

La base de remboursement de la Sécurité sociale est de : 199,71 €

**Remboursement Sécurité sociale  
+ Mocen**

Dans la limite des dépenses engagées et jusqu'à  
(forfait par année civile et par appareil)

Option  
**Tulipe Orange**

100 % du tarif  
Sécurité sociale  
+ 300 €